

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3522)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 116

présenté par

M. Mendes, M. Perrot, Mme Brugnera, Mme Liso, Mme Zannier, M. Gouttefarde, M. Arend,
Mme Sylla, M. Person, M. Paluszkiewicz et M. Michels

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.